

Risques psychosociaux Responsabilités et rôle de l'employeur ou du chef d'établissement

OBJECTIFS

Intégrer dans sa démarche de prévention, ses obligations et responsabilités en tant qu'employeur et déléguataire concernant les facteurs pouvant mener à des risques psychosociaux.

PARTICIPANTS

Employeurs.
Chefs d'établissement.
Responsables ressources humaines.
Responsables sécurité.

MÉTHODES

Présentation illustrée de nombreux exemples.
Études de cas.

ÉVALUATION

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

▫ Cadre réglementaire

Se repérer dans le Code du travail • Les règles applicables • L'obligation de protéger les salariés
• Le rôle et les obligations de l'employeur et ou du chef d'établissement • Le traitement des risques psychosociaux par les juges (responsabilité civile, responsabilité pénale)

▫ Identifier et comprendre les facteurs de risque

▫ Actions de prévention

▫ Études de cas concrets.

MODALITÉS

Durée : 0.5 jour
Prix : 260 € H.T.